



## **FINANCIARISATION DES MEDIAS : UNE IMPASSE POLITIQUE ET ECONOMIQUE**

PAR CHRSTIAN PRADIÉ\*

Dénonciations par deux des principaux candidats des conditions de couverture de leur campagne, obstacles rencontrés à l'organisation d'un débat au sein de médias appropriés, critiques réitérées à l'encontre de la partialité de rédactions d'importance majeure : les médias auront tenu la place, en 2007 plus encore que par le passé, d'une question politique, d'autant plus sensible qu'elle se révélait agir fortement sur la formation même des choix politiques. Les programmes des deux formations politiques principales auront d'ailleurs traduit des visions diamétralement opposées quant à la manière de répondre à la convergence croissante des pouvoirs politiques, économiques et médiatiques. Aujourd'hui, une nouvelle réforme de la loi annoncée projetée de permettre un renforcement de la concentration des groupes de communication plutôt que d'agir en faveur du pluralisme.

### **Un développement du pluralisme fondamentalement contrarié par les logiques financières du secteur.**

Le domaine des activités médiatiques continue d'être le lieu paradoxal où la multiplication inédite des vecteurs techniques sur un nombre sans cesse plus abondant de supports s'accompagne d'une contraction en un nombre réduit de centres de décision des capacités d'expression.

Le secteur des médias écrits, après une phase de concentration des principaux groupes d'édition, démontre une fragilité pouvant compromettre la survie de plusieurs quotidiens nationaux d'information, à laquelle aucune réponse politique suffisante n'est apportée, tandis que des mouvements financiers imposants affectent sans contre-pouvoir l'organisation des deux titres de la presse quotidienne économique. A l'échelle locale, la recombinaison de la propriété des groupes de presse quotidienne régionale s'accompagne de la naissance de groupes régionaux cumulant le monopole de la production de l'information écrite et audiovisuelle.

Cette tendance s'avère identique en ce qui concerne les médias audiovisuels, où, s'ajoutant aux pressions renouvelées d'une concentration accrue des réseaux de stations de radio, la télévision est l'objet d'un renforcement de ses principaux acteurs, tant en matière de programmation que de diffusion des programmes. Avec l'acquisition par TF1 de plusieurs nouvelles chaînes thématiques, le déploiement de la télévision numérique terrestre aboutit à consolider les positions acquises plutôt qu'à susciter un renouvellement des expressions. L'opération de fusion entre les diffuseurs de chaînes par satellite Canal Sat et TPS amène à ce que le contrôle de l'accès à une multitude de chaînes soit désormais contrôlé par un opérateur agissant en position de monopole.

### **Une action publique consistant à soumettre davantage le secteur médiatique à la concurrence des capitalismes nationaux.**

En dépit d'un débat public revivifié dans la période récente sur les enjeux démocratiques de telles évolutions ou encore de l'impulsion par les milieux professionnels notamment de journalistes de nouvelles catégories d'actions revendicatrices, l'orientation annoncée en octobre 2007 par la nouvelle Ministre de la culture et de la communication, Mme Albanel, porte sur la volonté d'obtenir un renforcement accru de la puissance des principaux groupes nationaux. Le fait qu'une telle déclaration ait entraîné une hausse remarquable de la cote des valeurs boursières concernées souligne à quel point la politique envisagée ne consiste à concevoir pour seule aide au déve-

loppement du secteur que le soutien aux groupes financiarisés, à la différence du recours possible aux nombreuses P.M.E., à la catégorie des médias associatifs ou encore aux formes alternatives de contrôle confiant un pouvoir important aux sociétés de journalistes.

Au-delà des inconvénients majeurs découlant de la gestion des groupes financiarisés, recherchant une production rentable, réduisant la concurrence par leur puissance d'acquisition et pouvant soumettre l'inspiration de leur rédaction à la défense du rôle des institutions financières, la politique de soutien à un renforcement d'un capitalisme médiatique national fort peut présenter les limites de ne pouvoir répondre de façon adéquate aux mécanismes de la compétition internationale face à laquelle elle prétend prioritairement s'opposer. Favoriser un accroissement plus étendu encore du périmètre des organes d'expression contrôlés par les principaux groupes de communication revient à exposer plus encore les capacités nationales de création et de production de l'information à une compétition des capitalismes nationaux. En dépit de l'évolution controversée, il y a quelques années, de la composition du capital de Vivendi-Universal et face aujourd'hui à la fragilité de celui des groupes familiaux Bouygues et Lagardère, aucun mécanisme n'existe au bénéfice de la puissance publique pour s'opposer à l'avènement d'un contrôle étranger sur des telles puissances qu'elle aura contribué à faire s'étendre.

L'urgence de concevoir les réponses au fonctionnement d'un capitalisme financier mondialisé, fondé sur les mouvements de fonds de placement sans cesse plus développés au bénéfice de nations ayant assis sur de telles bases les principes de leurs principaux régimes de financements sociaux, devrait à l'inverse conduire à s'interroger sur le soutien à apporter à des modes de détention susceptible de constituer une capacité de protection attachée au contrôle d'un secteur aussi stratégique que celui de l'expression médiatique.

Bien des pistes existent pourtant conduisant à l'affirmation de choix alternatifs, comme l'inscription de la hauteur de ces exigences dans la Constitution, la conception à l'échelle de l'Europe de principes de préservation des pluralismes et le soutien tout à fait urgent au développement de la variété la plus étendue des médias indépendants.

\*Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication